

Chambéry, le 18 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial Tour de France Femmes étapes 7 et 8

Etape du Tour de France Femmes

Vendredi 1^{er} et samedi 2 août 2025

Le département de la Savoie accueille la 4^e édition du Tour de France Femmes, les vendredi 1^{er} et samedi 2 août 2025 pour les étapes suivantes :

- Etape 7 – vendredi 1^{er} août : « Bourg-en-Bresse > Chambéry »
- Etape 8 – samedi 2 août : « Chambéry > col de la Madeleine »

Le samedi 2 août 2025, le département accueillera également l'Étape du Tour de France Femmes, qui se déroulera sur le même parcours entre Chambéry et le col de la Madeleine. Cette configuration inédite entraînera des fermetures et restrictions de circulation tout au long de la journée, afin de permettre l'enchaînement des deux courses : cyclo sportive le matin, suivie de la course professionnelle l'après-midi.

Des restrictions de circulation sur le réseau routier départemental et national sont à prévoir. Celles indiquées dans ce communiqué concernent le parcours de chaque étape. D'autres axes seront également impactés par le passage du Tour de France et ne seront par conséquent pas empruntables.

Les services du Département et de l'État invitent les usagers et professionnels à s'informer des prévisions des fermetures et restrictions en consultant le site savoie-route.fr afin d'anticiper leurs déplacements.

Les horaires des pages ci-dessous sont donnés à titre indicatif. La fermeture et la réouverture des axes de circulation sont laissées à l'initiative des services de gendarmerie et de police suivant la progression de la course.

Vendredi 1^{er} août – Restrictions anticipées étapes n°7 et n°8

- Interdiction de stationnement au col de la Madeleine du vendredi 1^{er} août à 18h jusqu'au samedi 2 août à 20h30

- Interdiction de stationnement et de circulation sur la RD 213 depuis Celliers Dessus à la Léchère jusqu'au col de la Madeleine du vendredi 1^{er} août à 18h jusqu'au samedi 2 août à 20h30
- Interdiction de stationnement sur les zones de collecte et de ravitaillement des étapes n°7 et n°8

Vendredi 1^{er} août : étape n° 7 Bourg-en-Bresse – Chambéry

- De Saint-Béron à Les Échelles (RD 203, RD 1006, RD 38, RD 39, RD 1006 et RD 920)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 14h45 à 16h45
- De Saint-Pierre-d'Entremont au col du Granier (RD 912)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 15h à 17h30
- Du col du Granier à Montagnole (RD 912)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 15h15 à 17h40
- De Montagnole à Chambéry (RD 912)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 15h30 à 17h45

Samedi 2 août : étape n°8 Chambéry – col de la Madeleine

En raison de l'enchaînement de la cyclo sportive en matinée et de la course professionnelle l'après-midi, les axes de circulation seront fermés plus longtemps qu'à l'accoutumée. Tous les usagers, particuliers comme professionnels, sont invités à prendre leurs dispositions en conséquence.

- RD 912A à Saint-Alban-Leyse
Fermeture dans les deux sens de circulation de 6h à 14h30
- De Saint-Alban-Leyse au col de Plainpalais (RD 912)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 6h15 à 15h
- De Saint-Jean-d'Arvey à La Thuile (RD 206, RD 21 et RD 21A)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 6h15 à 9h15
- De La Thuile à Saint-Jean-de-La-Porte (RD 11 et RD 201)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 6h45 à 10h30
- Du col de Plainpalais à La Compôte (RD 912 et RD 911)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 6h30 à 15h30
- De La Compôte au col du Frêne (RD 911)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 7h15 à 15h45
- Du col du Frêne à Châteauneuf (RD 911 et RD 202)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 7h30 à 15h55
- De Châteauneuf à Val d'Arc (RD 202, RD 204, RD 925, RD 73 et RD 1006)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 8h00 à 16h10

- De Val d'Arc à Saint-Pierre-de-Belleville (RD 1006, RD 73 et RD 207)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 8h35 à 16h45
- De Saint-Pierre-de-Belleville à Les Chavannes-en-Maurienne (RD 207, RD 75, RD 75E et RD 76A)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 8h35 à 16h45
- De Les Chavannes-en-Maurienne à Les Perelles (Saint-François-Longchamp) (RD 75E, RD 76A, RD 76, et RD 213)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 8h50 à 18h15
- De Les Perelles (Saint-François-Longchamp) au col de la Madeleine (RD 213)
Fermeture dans les deux sens de circulation de 9h45 à 18h15

Autres perturbations à prévoir

- La sortie n°23 de l'autoroute A43 à Saint-Pierre-d'Albigny est fermée de 7h30 à 15h55
- La sortie n°25 de l'autoroute A43 Maurienne à Epierre est fermée de 8h35 à 16h45